



# LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

☒ : 1 impasse du Char Aquitaine.  
83 100 TOULON  
☎ : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures)  
06.88.80.39.44  
✉ : [lagodasse83@orange.fr](mailto:lagodasse83@orange.fr)  
<http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/>

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E.  
Affiliée à l'A.N.C.V.



## 2015 FEVRIER

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous demandons de **respecter les dates d'inscription** et de téléphoner au siège social, **au moins cinq jours avant la date de la sortie.**

☞ *Dimanche 1*

### ESCALADE

Rendez-vous 13 heures 30, parking préfecture (jeux de boules). Prévoir matériel d'escalade, casque et boisson.  
*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 5 € -16 ans = 3.5 €*  
Animateur : Christian

### SKI « Auron ou Isola 2000 »

Rendez-vous 6 heures, parking Casino La Valette pour regroupement en voiture. Déjeuner au restaurant d'altitude, prévoir équipements de ski, chaînes obligatoires. Forfait adulte : 33 €. Retour vers 20 h 30. Inscription avant le 27.  
*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €*  
Animateur : Alain

☞ *Vendredi 6*

### BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3,5 €.  
*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €*  
Animateur : Alain

☞ *Dimanche 8*

### RANDONNEE « le pont de Terrevaïne » à La Ciotat

Randonnée pédestre de 4 heures, ↔ 10 km ↑↓ 540 m. Rendez-vous 9 heures 30, parking Darty Ollioules. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.  
*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €*  
Animateur : Alain

☞ *Vendredi 13*

### BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3,5 €.  
*Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €*  
Animateur : Alain



☞ Samedi 14

## ESCALADE

Rendez-vous 13 heures 30, parking préfecture (jeux de boules). Prévoir matériel d'escalade, casque et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 5 € -16 ans = 3.5 €

Animateur : Alain

☞ Dimanche 15

## RANDONNEE « les crêtes de Tanneron »

Randonnée pédestre de 4 heures 30, ↔ 16 km ↑↓ 490 m. Rendez-vous 9 heures, parking Midi-Multiples à Solliès-Pont. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain

☞ Vendredi 20

## BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence à La Garde. Prix de la partie 3,5 €

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain

☞ Dimanche 22

## ESCALADE

Rendez-vous 13 heures 30, parking préfecture (jeux de boules). Prévoir matériel d'escalade, casque et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 5 € -16 ans = 3.5 €

Animateur : Christian

## RANDONNEE « Les calanques de Cassis »

Randonnée pédestre de 4 heures 30 dans les calanques de Port Pin, Port Miou et En Vau, ↔ 16.5 km ↑↓ 580 m. Rendez-vous 9 heures, parking Darty Ollioules. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animatrice : Jeanne

### Sorties neige en 2015 :

- 21 au 22 mars (Lus La Croix Haute) : raquettes - gîte de La Jarjatte - tarif 39€/pers en demi-pension
- Pâques : 4 au 6 avril (La Cluse) : raquettes - gîte de l'Hyvraie - - tarif 45 €/pers/jour en demi-pension

*Les départs se feront le vendredi en fin d'après-midi sauf pour Pâques*

**Inscription impérative avec versement de 30 euros/pers avant le 25 janvier !**

*(nota : les lieux pourront changés en cas de non disponibilité des hébergements)*



Joyeux anniversaire à Nathalie F (10) Frédéric Masc. (11), Sébastien (12)  
et Nathalie Masc. (27)

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 10 €  
Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



Tarif de remboursement de déplacement : ( usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km ; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

**IMPORTANT : Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.**

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.